



## PLAN DU CMEC POUR L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES, 2019-2022



Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a ciblé comme prioritaire l'éducation des Autochtones dans ses plans de travail annuels, la déclaration *L'Éducation au Canada – Horizon 2020* ainsi que le Plan stratégique triennal du CMEC, 2017-2021. Le Plan du CMEC pour l'éducation des Autochtones (PEA), 2019-2022 est un plan stratégique triennal comportant quatre domaines prioritaires clairs qui s'appuie sur le travail déjà accompli dans le cadre des initiatives prioritaires du précédent PEA, 2016-2019. Le PEA, 2019-2022 a été conçu dans l'objectif de fournir aux ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation une approche stratégique plus coordonnée leur permettant de travailler ensemble afin d'améliorer les résultats en matière d'éducation autochtone pour l'ensemble des apprenantes et apprenants.

Depuis la publication du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVRC) en 2015, ainsi que de ses 94 appels à l'action, les ministres responsables de l'éducation ont répondu collectivement et individuellement à la demande accrue de changement et de réconciliation entre les peuples autochtones et les Canadiennes et Canadiens non autochtones. Les ministres, collectivement par l'entremise du CMEC, se sont engagés à poursuivre leur travail pour répondre à l'appel à l'action 63 de la CVRC et à ses autres appels à l'action liés à l'éducation, et agiront dans l'esprit des objectifs et des principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le travail de collaboration du CMEC dans le domaine de l'éducation des Autochtones vise à faciliter les échanges à l'échelon pancanadien, dans le cadre desquels les ministres responsables de l'éducation peuvent mettre en commun des renseignements et apprendre des expériences vécues d'un bout à l'autre du pays au chapitre des actions et des initiatives fructueuses à l'appui de l'éducation des Autochtones.

Le plan triennal (2019-2022) est présenté ci-dessous :

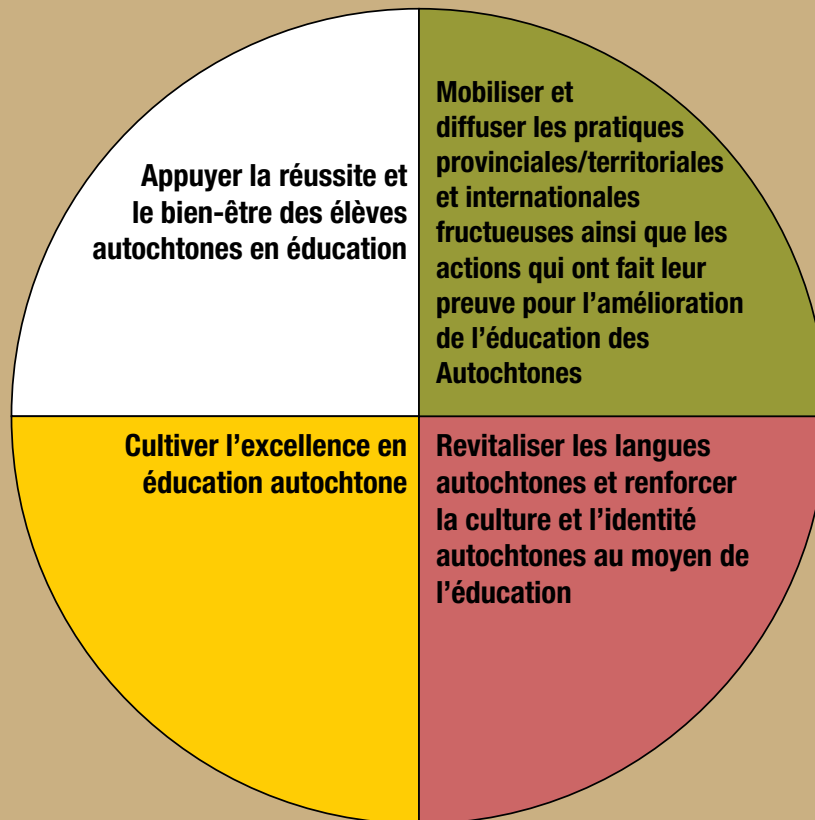




# PLAN DU CMEC POUR L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES, 2019-2022



## DOMAINES PRIORITAIRES



## OBJECTIFS

Faire progresser le travail de réconciliation au Canada au profit à la fois des élèves autochtones et non autochtones, ainsi que de toutes les parties intéressées du secteur de l'éducation, et appuyer la réussite au chapitre des résultats d'apprentissage en mobilisant l'information relative aux pratiques exemplaires en éducation, comme les politiques, les programmes d'études, les méthodes pédagogiques et les données.

Mettre en relief les progrès réalisés au chapitre de la revitalisation des langues autochtones pour accroître les niveaux de compétence interculturelle en tant qu'élément fondamental pour l'amélioration des résultats de l'éducation pour toutes et tous.

Améliorer les connaissances, les pratiques et les stratégies pédagogiques culturellement pertinentes et adaptées pour aider les apprenantes et apprenants à comprendre les attentes des programmes d'études et à y répondre.

Se livrer à un travail sur le sujet de la réussite et du bien-être des élèves autochtones pour favoriser des environnements d'apprentissage novateurs et culturellement pertinents qui mettent l'accent sur la croissance inclusive et le bien-être des élèves autochtones.

## ACTIONS ET LIVRABLES CLÉS

Définir et mobiliser l'information sur les pratiques porteuses, les tendances et la recherche dans de multiples domaines thématiques de l'éducation des Autochtones, tel qu'établi par les provinces et les territoires.

Évaluer le financement des établissements postsecondaires autochtones au Canada et les aspects apparentés du paysage de l'enseignement postsecondaire pour les Autochtones au Canada et de sa gouvernance.

Rester au fait des initiatives émergentes liées à l'éducation primaire-secondaire et postsecondaire des Autochtones.

Mettre en commun les réponses aux appels à l'action de la CVRC liés à l'éducation.

Rendre compte des initiatives éducatives sur les langues autochtones.

Organiser un événement pour les ministres, les sous-ministres et les fonctionnaires qui célèbre l'indigénéité (p. ex., lieux, territoires, enjeux, savoir autochtone) et facilite la sensibilisation à cette notion.

Organiser un colloque pancanadien sur l'autochtonisation de l'éducation.

Rendre compte des derniers développements dans le domaine de la santé mentale et du bien-être, des espaces culturellement pertinents ou d'autres sujets pertinents pour la réussite des élèves autochtones.

« **L'éducation est la clé de la réconciliation.** » – M. Murray Sinclair, président de la CVRC

Cliquez ici pour en savoir plus sur les appels à l'action de la CVRC liés à l'éducation : [http://trc.ca/assets/pdf/Calls\\_to\\_Action\\_French.pdf](http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf)